

Déchets de Noël : les bons gestes à retenir

La période des fêtes représente un pic de production des déchets. Lorient Agglomération invite ses habitants à respecter les consignes de tri et les bons gestes pour faciliter le recyclage.

De nombreux déchets peuvent être déposés dans les conteneurs d'apport volontaire et bacs de tri :

- Les papiers cadeaux non plastifiés, les catalogues de jouets (conteneur papier)
- Les sachets et films plastiques qui entourent les jouets, les coffrets cadeaux, les emballages cartonnés des cadeaux, la vaisselle en plastique, les boîtes de chocolats (bac jaune)
- la vaisselle en carton, les nappes et serviettes en papier, les déchets alimentaires, les crustacés, les coquilles d'huîtres et coquillages (bac vert)
- Les papiers cadeaux plastifiés et les rubans, les petits papiers d'enrobage des chocolats, papillotes et confiseries (bac bleu)

D'autres déchets sont à déposer à la déchèterie :

- les cartons épais
- Le polystyrène

Compte tenu des grandes quantités de déchets générées durant cette période, il est exceptionnellement autorisé de déposer un sac jaune à côté du bac réservé aux emballages (couverture jaune).

Rattrapage de la collecte des déchets et fermeture des déchèteries :

En raison des jours fériés, la collecte du mardi 25 décembre est reculée au samedi 28 décembre et celle du 1^{er} janvier 2020 au samedi 4 janvier 2020.

Les 13 déchèteries du territoire fermeront exceptionnellement à 16h30 les 24 et 31 décembre et toute la journée les 25 décembre et 1^{er} janvier.

Contact presse Lorient Agglomération :

Myriam Breton-Robin - 02 90 74 73 68 - 06 01 19 30 08 mbretonrobin@agglo-orient.fr
<https://www.lorient-agglo.bzh/actualites/espace-presse/>

